Mars 2014 - n°193

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Loisirs enfants et jeunes : une offre variée et de qualité

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Entretenir le cimetière

Conseil de crèche

Prix littéraire des lycéens

Les aînés fêtent le printemps

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures*

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce*

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance*

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics*

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives*

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité*

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse*

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains*

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30.

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h.

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h.

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit sur rendez-vous.
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous.
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

Secrétariat parlementaire
Reçoit les 2e et 4e mercredis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h.

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

Eté 2014 : partir avec l'Aroeven !

Depuis quelques années, la commune travaille en partenariat avec l'Aroeven pour proposer des séjours aux jeunes Dévillois de 6 à 18 ans pendant leurs vacances d'été.
A travers ces différents séjours, l'association a pour objectif de faire vivre aux enfants et aux adolescents de vraies vacances, riches en activités variées dans un cadre de vie épanouissant.
Mer, campagne, montagne, en France ou à l'Etranger : il y en a pour tous les goûts ! En fonction des âges et des envies, chaque jeune peut trouver un voyage qui lui correspond.
De plus, la Ville apporte une aide comprise entre 20 et 25€ par jour pour les familles dévilloises. Sylvain Avenel, responsable du secteur vacances, se tient également à la disposition des familles pour étudier les dossiers et voir si des aides complémentaires peuvent être accordées, permettant d'offrir un séjour de qualité à moindre coût !

Pour plus de renseignements, contacter l'association :
Ecole Léon Blum, rue René Coty
Tél : 02 35 98 01 80
Courriel : aroevenrouen@free.fr

sommaire

entre nous 4
Cimetière : entretenir la mémoire
Parrainages civils
A savoir : école, pensez à inscrire vos enfants !
Au fil de la vie

dossier 5-7
Loisirs enfants et jeunes :
une offre variée et de qualité

vie de la cité 8-10
PLU, achats et ventes de terrains
et rapport d'activité des services municipaux
Plaisir d'ouvrir un livre et de s'en imprégner pour son savoir
Soutenir les associations
Un conseil de crèche : pour quoi faire ?
Les lycéens décernent un prix littéraire
A savoir : voter pour les élections municipales !
Factures : la commune économise du papier et réduit ses délais de paiement
C'est en bref
Arrêt sur images

à l'affiche 11
Un spectacle pour le printemps de nos aînés
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Pauline Aussage, Jennifer Brument, Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 650 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

En raison des élections, et selon la démarche qu'il a adoptée depuis plusieurs années, Dominique Gambier, Maire ne rédigera pas d'édito pour ce numéro, par souci de neutralité.

Nous ne pouvons que vous encourager à voter nombreux le dimanche 23 mars pour ces élections municipales. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

La Rédaction

arrêt sur images

Encore un bon moment pour les enfants qui ont participé aux jeux nautiques de l'Usep.

Le public était au rendez-vous de la 3ème édition des «musicales» de l'année 2013-2014 avec le groupe Guitario.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Déville lès Rouen a remis un chèque de 2470€ pour le Téléthon 2013 à Georges Salinas, coordinateur départemental de l'AMF.

Le Comité départemental de tennis a remis 4 fauteuils roulants pour le développement de la pratique du tennis handisport au tennis club de Déville.

Les membres du vélo club se sont retrouvés pour la traditionnelle remise des maillots.

Cimetière : entretenir la mémoire

Situé rue Robert Eude, le cimetière est géré par la commune. Si l'entretien des différentes sépultures est assuré par la famille ou les proches du défunt, la Ville engage régulièrement des travaux de reprise des concessions dans un souci de bonne gestion du cimetière.
Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont le titulaire achète l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée.
La demande de renouvellement se fait auprès du service « Population » de la Mairie, dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession. Passé ce délai, la commune procède à la reprise de la concession sans aucune formalité particulière. Cependant, afin d'informer les familles, la commune dépose sur la concession une pancarte indiquant l'échéance et la nécessité de la renouveler.
Dans le cas des concessions perpétuelles et centenaires, la Ville peut procéder à leur reprise si ces concessions ne sont plus entretenues. Ainsi en 2013, au terme d'une procédure d'un très grand formalisme et de nombreuses mesures de publicité, 70 concessions perpétuelles en état d'abandon ont été reprises dans le carré C du cimetière. Les travaux se poursuivent cette année.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service « Population » à l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Parrainages civils

Inès accompagnée de son papa Zakaria Aberkane et de sa maman Lise Martin, a été parrainée civilement. Olivier et Séverine Martin sont les heureux parrain et marraine d'Inès.

Malika Lazouri-Foucaux et Loïc Delcenserie ont parrainé civilement leurs deux filles. Alexis Dupuis et Abbygaïl Vibert sont les heureux parrain et marraine de l'aînée Safya. Romain Rioult et Emma Guéville sont les heureux parrain et marraine de la petite Assya.

au fil de la vie

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne sont publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr.

Janvier 2014

Bienvenue

- Robin, Bruno, Louis ANDRIEU

Vœux de bonheur

- Gaétan BETTOLLO et Yann LEFRAIRE

Condoléances

- Micheline MARCHAND épouse DROS
- Pierre PUAUD
- Yvon LASNE

à savoir...

Ecole : pensez à inscrire vos enfants !

Votre enfant rentre pour la première fois en école préélémentaire (toute petite section ou petite section) ? Il était scolarisé dans un établissement privé ? Vous venez d'emménager sur la commune ? C'est le moment d'inscrire votre enfant pour la rentrée 2014 !
Les pré-inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au vendredi 21 mars à l'Hôtel de Ville. Rendez-vous au pôle inscription, service de la jeunesse, des écoles et des sports : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).
N'oubliez pas de prendre le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois, une attestation de domicile et le jugement de divorce ou documents du tribunal en fonction de la situation familiale.
La fiche d'inscription est également téléchargeable sur le www.deville-les-rouen.fr (rubrique grandir à Déville/vie scolaire).
Renseignements : 02 32 82 34 80

Loisirs enfants et jeunes : une offre variée et de qualité

Pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'éveiller, s'émerveiller et s'amuser, la commune met en place plusieurs dispositifs. Le point commun de tous ces dispositifs : aider les jeunes à bien grandir, devenir autonomes et s'ouvrir aux autres.

Pendant l'année scolaire ou pendant les petites et les grandes vacances, les services municipaux proposent différentes activités culturelles, de loisirs ou sportives adaptées à tous âges.

Suivez le guide !

Le plein d'actions toute l'année

La commune accompagne, propose des loisirs aux jeunes sous différentes formes pour que chacun puisse s'épanouir et bien grandir.

Les garderies périscolaires

Les garderies périscolaires accueillent les enfants avant l'école à partir de 7h30 et après la classe jusqu'à 18h (à l'exception du mercredi midi), pendant toute la période scolaire et dans toutes les écoles publiques. Des animations (jeux de société, jeux extérieurs, activités manuelles...) et un goûter sont proposés aux enfants. Pour les enfants des écoles élémentaires, les animateurs les incitent à commencer leurs devoirs.

Les ABCD

Dans le cadre des Activités Bien-être Culturelles de Déville, les enfants et les jeunes peuvent suivre des cours de dessin et peinture au Logis, les lundis et mercredis de 17h30 à 20h (plus de 15 ans), le vendredi de 17h30 à 19h30 (moins de 15 ans).
Les plus sportifs peuvent pratiquer la natation, le mercredi de 17h à 17h45 à la piscine municipale.

Contrat partenaires jeunes

Nouveau dispositif présenté dans le *Déville Info* du mois dernier, le «Contrat partenaires jeunes» a été mis en place par la commune en 2012, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime.
L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'accès aux loisirs. Sous conditions de ressources, une aide financière est accordée aux jeunes par la Ville et la caf, pour qu'ils puissent pratiquer une activité culturelle ou sportive. En échange du financement de son activité, l'enfant ou le jeune s'engage à y être assidu, à avoir un comportement respectueux et à participer à une action citoyenne, choisie en fonction de son âge et de son intérêt.

Les accueils de loisirs

Parmi tous les dispositifs, il ne faut pas oublier les accueils de loisirs : les enfants et les ados de la commune y sont accueillis toute l'année par des équipes d'animateurs qui leur proposent de multiples activités. Les accueils de loisirs sont des lieux d'éveil, de découverte, de loisirs, qui contribuent à l'éducation des enfants, en partenariat avec les familles et l'école.

Les plus petits accueillis tous les mercredis

Depuis la rentrée de septembre 2013, la Ville a ouvert les portes de l'accueil de loisirs maternel aux enfants de deux ans et demi (scolarisés) à 5 ans. Ce nouvel accueil permet aux familles dévilloises de bénéficier d'une offre d'activité supplémentaire venant élargir la gamme de l'offre jeunesse municipale sur tous les temps extrascolaires.
Les petits (inscrits préalablement auprès du Pôle Inscription) sont accueillis le mercredi après la classe, tout comme à l'accueil de loisirs primaire, jusqu'à 17h (18h avec la garderie).
Ils sont pris en charge par les animateurs de l'équipe dans les différentes écoles préélémentaires publiques. Puis, ils sont transportés via une navette autocar à l'école maternelle Crétay, où les attend le déjeuner préparé par le service de la restauration collective municipale. Ils passent ensuite l'après-midi au gré des activités proposées par l'équipe d'animation.

Juillet 2014 : une nouvelle organisation pour

Après un important travail de réflexion engagé en 2012, le chantier pour restructurer l'accueil de loisirs de la rue Thiault doit se terminer en juin de cette année.
Un bâtiment vieillissant, un besoin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans et voilà le projet lancé. L'objectif est de créer un véritable lieu de vie permanent et durable pour les enfants et leur permettre de rompre avec le monde scolaire puisque l'accueil de loisirs maternel se déroule encore aujourd'hui dans les locaux de l'école Crétay.
Ce nouvel aménagement a aussi pour but de faciliter la vie des familles en regroupant sur un même lieu durant l'année scolaire, l'accueil des enfants d'une même fratrie âgés de 2 ans et demi à 14 ans !
En juillet, les enfants de 6 à 10 ans vont s'installer dans les locaux du haut dédiés à l'accueil de loisirs primaire. Les locaux du bas sont quant à eux réservés à l'accueil de loisirs maternel. Les petits de moins de 5 ans vont ainsi continuer d'utiliser le réfectoire pour le déjeuner et les jeux extérieurs de la cour de récréation de l'école Crétay, lesquels se positionnent à proximité du futur accueil de loisirs maternel !

Une question, un renseignement sur l'un de ces dispositifs jeunesse, des écoles et des sports au 02 32 82 34 80 !

les accueils de loisirs !

à savoir...

Les garderies laissent place aux «envols»

Et oui, à partir de cet été, finies les garderies avant et après les accueils de loisirs ! Pas d'inquiétude toutefois, les enfants sont toujours accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h.
La nouveauté des «envols» réside dans le fait qu'il s'agit de périodes sur lesquelles les enfants sont accueillis de façon échelonnée le matin entre 7h30 et 9h30, et partent le soir entre 17h et 18h. Les «envols» sont ainsi intégrés dans le prix de journée des accueils de loisirs !
Quelle souplesse pour les familles ! Fini les enfants qui attendent parfois seuls plusieurs minutes l'ouverture de l'accueil de loisirs du matin à 8h30 ! Un petit retard pour récupérer son enfant le soir ? Pas de stress, les équipes d'animation sont là pour assurer la sécurité de votre enfant !

mis en place par la commune ? Contacter le service de la

L'été des découvertes

Cette année encore, les équipes municipales se sont mobilisées pour offrir aux jeunes Dévillois des activités de qualité et variées !

Les accueils de loisirs

De 3 à 16 ans, les enfants et les jeunes peuvent rejoindre les accueils de loisirs municipaux du lundi 7 juillet au vendredi 29 août. En fonction de leurs âges, les enfants sont répartis dans les accueils de loisirs maternel, primaire et ado. Chaque journée, ils pratiquent des activités créatives, ludiques ou sportives adaptées à leur âge ! Apprendre en se divertissant et s'amuser avec les copains : un programme qui plaît toujours aux enfants...

Les séjours de vacances en gîte

Depuis de nombreuses années, la commune propose des séjours de 5 jours 4 nuits maximum.
Encadré par une équipe composée d'un directeur et de deux animateurs, chaque séjour accueille 20 enfants et repose sur une thématique adaptée à la tranche d'âge proposée. A travers ces séjours, la Ville veut permettre aux enfants de changer pour quelques jours d'environnement habituel afin de découvrir de nouvelles pratiques sportives, culturelles. Ils y apprennent la vie en collectivité, pour aller un peu plus loin dans le savoir vivre ensemble, et finalement grandissent un peu plus pendant le temps des vacances où amusement et bon temps rythment les journées d'été.
Au programme cette année : *cap catamaran* à Lion sur Mer, *cap littoral* à Dieppe, *cap poney* à Saint Martin aux arbres, *cap sport nature* à Clécy, *cap multisport* à Hénouville, *cap Paris* et *cap au vert* à Pierrefitte en Auge.

Les séjours délégués de l'Aroeven

La Ville propose aux jeunes des séjours organisés en partenariat avec l'Aroeven, d'une durée de 13 jours minimum à 19 jours, ces séjours permettent de découvrir des activités et des contrées nouvelles.
Les destinations sont nombreuses : *premier camping* à Meschers, *découverte'aventure* en Chartreuse, *autour du lac d'Annecy* à Sévrier, *mer, montagne et soleil* en Corse, *séjour itinérant* en Croatie, *Costa Brava et Barcelona* en Espagne, *Corse du sud typique* à Cargèse, *aventure extrême et montagne enchantée* en Haute-Savoie et la nouveauté 2014, les *sables d'Olonne.*

Tous les renseignements sur l'été 2014

Une brochure détaillant chaque offre est éditée par la Ville, elle sera disponible en Mairie dès le 17 mars. Les familles intéressées par l'offre d'été peuvent y trouver les modalités d'inscriptions, les tarifs... Les inscriptions aux accueils de loisirs et aux séjours en gîte sont enregistrées à compter du lundi 31 mars au pôle inscriptions de l'Hôtel de Ville. Pour les séjours Aroeven, les inscriptions se déroulent du lundi 31 mars au vendredi 20 juin, dans les locaux de l'association à l'école Léon Blum.

Conseil Municipal du 30 janvier 2014

Plan local d'urbanisme, achats et ventes de terrains et rapport d'activité des services municipaux

Le Conseil Municipal du 30 janvier, le dernier avant les élections, comportait deux points importants à l'ordre du jour.
Le budget 2014, dont nous avons déjà parlé, a été adopté sans opposition. Il a été bâti rappelons le, sans augmentation des taux d'imposition.
Et puis, le plan local d'urbanisme qui dessine la stratégie et les règles d'urbanisation de la commune pour les années à venir, a lui aussi, été adopté après deux années de travaux importants.

D'autres délibérations concernent les subventions aux associations pour l'année 2014, ou les tarifs pour un certain nombre d'activités municipales.
Par ailleurs, plusieurs opérations foncières ont été actées soit pour la revente, soit pour l'acquisition.
Enfin à noter que les élus ont connaissance des rapports d'activité des structures de loisirs, de la médiathèque, de la maison de la petite enfance, mettant en évidence la qualité de ces activités.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Plaisir d'ouvrir un livre et de s'en imprégner pour son savoir

Même à l'heure d'Internet, un support papier reste un merveilleux ouvrage.
C'est ainsi que depuis de nombreuses années, la Ville offre à chaque élève des écoles publiques de la commune qui entre en 6ème un dictionnaire qui, en les accompagnant au cours de leur scolarité au collège, les aidera à faire ce nouveau pas en avant, dans leur cursus scolaire.
Il en est de même pour les prix de fin d'année des élèves des écoles préélémentaires publiques. La commune achète un ouvrage choisi par le Conseil des Maîtres, ouvrage en lien avec un thème étudié durant l'année scolaire pour les enfants de grande section qui entrent en CP.
Une façon de marquer une étape et de souhaiter bonne chance pour l'avenir.

Soutenir les associations

La Municipalité s'engage sous différentes formes auprès des associations qui participent à l'animation et au dynamisme de la Ville : soutien logistique ou financier.
Ainsi, la commune met à disposition de nombreuses infrastructures : salles de réunions, gymnases, stades pour permettre aux associations d'exercer leurs activités. De plus, la Ville octroie une subvention annuelle de fonctionnement. Chaque association présente un dossier de demande de subvention en Mairie, contenant le rapport financier et moral de la dernière assemblée générale de l'association, l'origine des ressources de l'association et un bilan précis des dépenses et recettes de l'utilisation de la subvention communale de l'année précédente ainsi que les projets pour l'année à venir.
C'est ainsi que les élus ont voté l'attribution des subventions aux associations lors du dernier Conseil Municipal.

arrêt sur images

Le mois de janvier a été marqué par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Le comité de Jumelage

Les aînés après le spectacle offert par la commune

et pour finir, le foyer des anciens

c'est en bref...

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en décembre 1997, janvier, février et mars 1998 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Fermeture point d'eau
Durant la période hivernale, l'alimentation en eau du cimetière est coupée en raison du risque de gel.

Petite enfance

Un conseil de crèche : pour quoi faire ?

La structure collective de la maison de la petite enfance a réuni les parents des enfants, les professionnelles de la structure et les élus pour son conseil de crèche.
Une fois les bilans (financier, fréquentation...), les manifestations et les projets présentés, les parents ont pu (re)découvrir les références pédagogiques, les étapes du développement psycho-affectif et intellectuel de l'enfant. Des références et des étapes prises en compte par les professionnelles de la structure pour adapter l'accueil et les activités aux enfants selon leur âge. Une fois informés, les parents ont posé des questions permettant à l'équipe de mieux connaître et comprendre les besoins des familles.
Le conseil de crèche est donc un véritable espace de dialogue, de communication et d'information entre les parents usagers et la collectivité. Ceci favorise l'implication des familles sur le lieu d'accueil, les invitant à participer pleinement à la vie quotidienne et au devenir de leur enfant.
Les parents ont également visionné un film réalisé au sein de la structure, présentant des petits moments de vie de leurs enfants.
Et les 111 enfants accueillis ne manqueront pas de vivre d'autres belles journées : rencontre avec les pompiers, carnaval, fête de la musique, journée à l'accueil de loisirs maternel, visite des écoles préélémentaires...
Le plein de projets et d'activités pour devenir grand !

Culture

Les lycéens décernent un prix littéraire

10 ouvrages, une thématique « *L'Eau, une ressource inépuisable ?* ». Cette année, le prix littéraire des lycéens porte sur la culture scientifique autour de préoccupations environnementales.
Pour la seconde fois, la médiathèque Anne Frank participe à ce prix organisé conjointement par les académies de Rouen et de Bordeaux et en collaboration avec le syndicat national de l'édition, le Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen et la librairie L'Armitière.
La médiathèque a donc acquis et prêté les 10 ouvrages retenus par le comité de sélection, à la seconde du lycée de la Vallée du Cailly participant à ce projet. Les élèves de cette classe vont établir un classement des livres lus tout au long de l'année. Ce classement est envoyé en avril au responsable de l'Académie de Bordeaux où sera organisée la remise des prix.
En plus des prêts de livres, la médiathèque a également accueilli les élèves de cette seconde pour une visite pédagogique. Les lycéens ont mené une recherche documentaire autour de la thématique de l'eau et ainsi découvert les multiples services et ressources documentaires de la médiathèque.
En attendant les résultats du prix littéraire des lycéens, retrouvez la sélection des 10 ouvrages en lice sur le site de la médiathèque :
www.mediatheque-anne-frank.fr
rubrique événements/prix littéraire des lycéens

Exposition et parcours artistique à la Halle du Pont Roulant
Dans le cadre de son festival «Printemps en Seine» du 4 au 19 avril, la Crea propose un parcours d'art contemporain sur le thème de la reconversion du patrimoine industriel. Des plasticiens investissent quatre sites emblématiques du territoire.
A la Halle du Pont Roulant de Déville, la Crea vous invite à découvrir son labyrinthe «Révolution», les week-ends des 5 & 6 et des 12 & 13 avril, après-midi .

Elections municipales
Les prochaines élections municipales ont lieu le dimanche 23 mars 2014.
Renseignements au 02 32 82 34 80

Demande de logement social
Il est désormais possible de renouveler sa demande de logement social en ligne. Il suffit de se munir de son numéro unique d'enregistrement, de son adresse mail et de se rendre sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr

Collecte des déchets végétaux
La collecte hebdomadaire des déchets reprend le mercredi 13 mars.

Maison Médicale
Pour les petits bobos, brûlures, entorses, fièvre... la maison médicale, située dans les locaux du centre d'hébergement gérontologique "La Filandière" (rue Georges Hébert), est l'alternative idéale aux urgences. Pour consulter le médecin de garde le soir, les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 02 35 58 76 33. Aucun accès direct n'est possible. En cas d'urgence vitale, appeler le 15.

arrêt sur images

Les anciens combattants se sont retrouvés pour le loto organisé par l'UNC.

La papothèque de l'association des familles de France a réuni parents et enfants, le temps d'un après-midi, l'occasion d'échanger pour les plus grands et de jouer pour les enfants.

Les membres du comité de fêtes se sont réunis pour faire le point sur les projets passés et ceux à venir au cours de l'assemblée générale de l'association.

C'était l'heure du bilan également pour l'association Ensemble au cours de son assemblée générale.

à savoir...

Dimanche 23 mars : voter pour les élections municipales !

Les prochaines élections municipales ont lieu le dimanche 23 mars. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.
Pour les personnes qui ne sont pas disponibles, pensez au vote par procuration !
Renseignements au 02 32 82 34 80 ou www.deville-les-rouen.fr

Hôtel de Ville

Factures : la commune économise du papier et réduit ses délais de paiement

Toujours engagée dans une démarche citoyenne, écologique et économique, la Ville a mis en place la dématérialisation de ses factures. Mais concrètement, à quoi cela sert-il ?
Tout d'abord, il est important de comprendre qu'à la Mairie, il n'y a pas de caisses, pas de compte bancaire. Tous les paiements et les encaissements d'argent ordonnés par le Maire ne sont donc pas réalisés par les agents municipaux mais sont exécutés par le percepteur. Le bon usage des fonds publics est ainsi garanti.
Ce système de fonctionnement engendre cependant une forte consommation de papiers car toutes les factures et les pièces justificatives doivent être transmises au percepteur qui s'assure du bien-fondé de la dépense avant de payer. Cela entraîne également des lenteurs dans la gestion des factures puisqu'elles doivent être vérifiées par les services municipaux avant que le Maire puisse en ordonner le paiement.

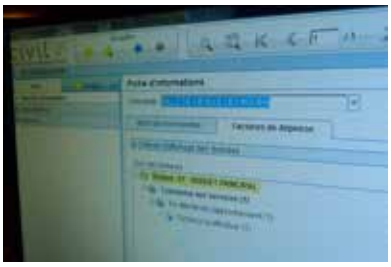

La dématérialisation des factures a été progressivement mise en place dans les services municipaux depuis octobre 2013 et les échanges avec le Trésor Public sont entièrement dématérialisés depuis le début de l'année.
La dématérialisation permet de moderniser les méthodes de travail tout en réalisant des économies. En effet, les factures et les documents sont désormais scannés par le service Financier : il n'y a plus de photocopies. Les services municipaux reçoivent et valident les factures informatiquement avant que le Maire les signe grâce à un système de signature électronique sécurisée.
Les documents sont ensuite transmis au percepteur par informatique. Ce qui permet d'en accélérer le paiement.
Déville est ainsi l'une des premières communes du département à avoir adopté la dématérialisation et réalise désormais des économies tout en préservant l'environnement.

c'est en bref...

Comptage d'animaux
La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime organise une opération de recensement des populations de lièvres. Pour Déville, cette opération a lieu jusqu'au 7 mars, entre 20h et 1h du matin. Les véhicules utilisés sont équipés de gyrophares de couleur orange ainsi que d'une pancarte "comptages d'animaux".

Travaux d'eau potable
Du 7 avril au 4 juillet, des travaux vont être réalisés par la société SOGEA sur la canalisation de distribution d'eau potable rue Gambetta, impasse et rue Duflo et rue Emile Bataille.

Site Internet de la médiathèque
N'hésitez pas à consulter le site Internet de la médiathèque pour vous tenir informé des dernières actualités : www.mediatheque-anne-frank.fr

Seniors

Un spectacle pour le printemps de nos aînés

Rendez-vous incontournable des aînés, le ***spectacle de printemps a lieu le mardi 25 mars*** au centre culturel Voltaire.
Pour assister à la représentation, les seniors doivent d'abord ***s'inscrire le lundi 10 mars*** de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, située rue Jules Ferry.
Une fois inscrit, il n'y a plus qu'à patienter jusqu'au 25 mars, 15h, la Compagnie Zigoto présente sa pièce de théâtre «Kitch ou double».
C'est l'histoire d'un cabaret en difficulté : l'huissier, le docteur, le jumeau basque se trouvent embringués dans un imbroglio délirant et déjanté pour sauver la soirée. Au final, une nouvelle revue bien loufoque : un spectacle étincelant de joie, d'amour et de paillettes !
Pour clôturer cet après-midi, une friandise est offerte à l'issue du spectacle.
Un rendez-vous à ne pas manquer !
Renseignements
Hôtel de Ville - Tél : 02 32 82 34 80

Bourse aux vêtements
L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 9 avril de 9h à 18h, salle les Rivières.

Collecte banque alimentaire
Les bénévoles de la banque alimentaire sont présents du vendredi 11 au dimanche 13 avril aux portes des grandes surfaces pour la collecte de denrées alimentaires.

rendez-vous

Mars

Mardi 4
«La Filandière»
Mardi gras

Vendredi 7 - 18h30
Médiathèque Anne Frank
Les musicales «Borborygmes»

Samedi 8 - 10h
Médiathèque Anne Frank
Atelier d'écriture «Journée de la femme»

Samedi 8 au samedi 22
Médiathèque Anne Frank
Exposition «l'arbre à poèmes»

Samedi 8 - 21h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Port Bayeux Bessin

Lundi 10
9h/12h - 14h/16h
Maison de l'animation
Inscription au spectacle de printemps offert aux personnes âgées par la commune

Mardi 11 - 16h15
Salle du Conseil
Hôtel de Ville
Remise du prix «Mouvement pour le Management de la Performance et de l'Innovation»

Samedi 15 - 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 15 - 14h30/16h30
«La Filandière»
Spectacle de la Saint Patrick

Samedi 15 - 16h
Salle les Rivières
Papothèque

Dimanche 16 - 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Octeville

Dimanche 16 - 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 /Les Neiges

Dimanche 16 - 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Offranville

Dimanche 16 - 16h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Honfleur

Mardi 18 au samedi 5 avril
Médiathèque Anne Frank
Exposition «Contours graphiques, nouveau regard sur l'illustration»

Mardi 18 - 20h
Centre culturel Voltaire
Spectacle «Le jour de l'Italienne»

Mercredi 19 - 14h30 16h
Médiathèque Anne Frank
Atelier d'écriture

Jeudi 20 - 10h
Maison de la petite enfance
Carnaval

Jeudi 20 - 12h30
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'amicale des anciens travailleurs

Mercredi 26 - 17h30
Hôtel de Ville
Accueil d'une délégation de Carmignano

Dimanche 23 8h/18h
Bureaux de vote
Elections municipales

Dimanche 23 - 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 2/ Cheminots Havrais

Dimanche 23 - 15h 17h
Centre culturel Voltaire
Spectacle jeune public «Timide»

Dimanche 23 - 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 2 / Caudebec

Dimanche 23 - 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Dieppe

Dimanche 23 au dimanche 30
Accueil d'une délégation de Bargteheide

Mardi 25 - 15h
Centre culturel Voltaire
Spectacle de printemps offert aux personnes âgées par la commune

Mercredi 26 - 15h
Maison de la petite enfance
Rendez-vous de la classe d'éveil de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Jeudi 27 - 12h30
Halle du Pont Roulant
Déjeuner de l'amicale des anciens travailleurs

Dimanche 30 - 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Vernon

Dimanche 30 - 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Dieppe

Dimanche 30 - 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Vernon

Avril

Mercredi 2 au dimanche 6
Centre culturel Voltaire
Salon des plasticiens créateurs

Inscriptions scolaires

2014-2015

DÉVILLE lès ROUEN

Du lundi 10 février au vendredi 21 mars 2014

Cette étape concerne les enfants :

- ✔ qui s'inscrivent pour la première fois en préélémentaire
- ✔ qui viennent d'emménager sur la commune
- ✔ qui étaient scolarisés dans un établissement privé

Pôle Inscription

Service de la jeunesse, des écoles et des sports

Hôtel de Ville

8h30-12h30 / 13h30-17h
(16h30 le vendredi)

Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr

Fiche d'inscription disponible sur

www.deville-les-rouen.fr

A partir du lundi 12 mai 2014

Admissions définitives selon un calendrier établi par chacune des écoles

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, janvier 2014